

**MAIRIE  
D'ARGANCY**

**COMPTE - RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU VENDREDI 16 JANVIER 2009**

**Elus : 15 M. Mme VETZEL Jean-Paul - LESAGE Justin - MARTIN Roland -  
RENOUF Fabrice - ROZAIRE Patrick - FREY Nicolas - BERNARD  
Sylviane - SPEYER Edmond - SPIRCKEL Patrick - SANT Giorgio -  
CONTER Evelyne**

**En fonction : 15**

**Présents : 11**

**Absents excusés : 4 Mesdames EMMENDOERFFER Jocelyne  
PERRIN Marie-Thérèse  
NEVEUX Yolande qui a donné pouvoir à M. SPEYER Edmond  
Monsieur HENON-HILAIRE Fabrice**

**Convocation envoyée le 8 janvier 2009**

**Secrétaire de séance : Monsieur LESAGE Justin**

**ORDRE DU JOUR**

**\*\*\*\*\***

- 1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
09 DECEMBRE 2008**
- 2) CREATION DE PARKINGS**
- 3) ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE D'AMELANGE**
- 4) LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES**
- 5) VACATION FUNERAIRE**
- 6) STAGE BAFA**
- 7) MANDAT D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE A L'ASSEMBLEE GENERALE  
DE LA CAISSE D'EPARGNE DU NORD DE METZ**
- 8) DIA**
- 9) DIVERS**

### **1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2008**

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le compte-rendu de la séance du conseil du 9 décembre 2008.

Le conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 9 décembre 2008 sans modification.

### **2) CREATION DE PARKINGS**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les plans pour réaliser trois parkings dans différents lieux de la commune :

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| - aménagement d'un parking de 20 places rue des Pêcheurs<br>avant le pont du ruisseau<br>coût estimé des travaux             | 27 143,00 €uros HT        |
| - aménagement d'un parking de 24 places rue des Pêcheurs<br>en face du nouveau cimetière<br>coût estimé des travaux          | 47 454,00 €uros HT        |
| - aménagement d'un parking de 7 places à l'angle de<br>la rue de la Côte et la rue de la Chapelle<br>coût estimé des travaux | <u>13 472,00 €uros HT</u> |
| Coût total estimé de l'aménagement de ces trois parkings   | <b>88 069,00 €uros HT</b> |

La maîtrise d'œuvre pour ces travaux est estimée à 10 % soit 8 807,00 euros HT par la société SATM.

Le conseil municipal, après examen des projets, accepte la réalisation de ces trois parkings et charge Monsieur le Maire d'effectuer l'appel d'offre adéquate pour désigner l'entreprise la mieux disante pour réaliser les travaux et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre proposé par SATM : montant de la prestation 10 % du coût des travaux.

### **3) ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE D'AMELANGE**

Dans le cadre du projet d'enfouissement des réseaux sur le site d'Amelange, Monsieur le Maire soumet à l'examen du conseil municipal le projet établi par le bureau d'Etude SATM et constitué du lot « électricité-éclairage public et téléphone » coût estimé à 145 500,00 €uros HT.

Ces travaux étant effectués sur la voirie qui appartient aux voies navigables du Nord Est de la France, il sera nécessaire de signer une convention de substitution permettant à la commune d'entreprendre ces travaux.

Monsieur le Maire précise, également, qu'il a contacté la société Usine des Réseaux électriques de Metz et France Télécom pour coordonner les travaux des différents réseaux à enfouir.

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour mener à bien ce projet d'enfouissement des réseaux.

#### **4) LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES**

Pour tous les travaux ou engagements financiers, Monsieur le Maire propose au conseil de le mandater pour toutes les opérations prévues pour l'année 2009. A charge de Monsieur le Maire de suivre les procédures prévues par la loi sur les marchés publics. Monsieur le Maire consultera le conseil municipal avant d'apposer sa signature d'accord de marchés supérieurs à 4 000,00 €uros.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne le mandat demandé par Monsieur le Maire pour l'année 2009.

#### **5) VACATIONS FUNERAIRES**

Sur proposition de Monsieur le Maire et après avoir pris connaissance des articles L 2213-14, L 2213-15, R 2213-53 et R 2213-54 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant le taux de vacation funéraire applicable aux opérations énumérées à l'article R 2213-53, le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la fixation à 20 €uros (vingt) le taux de la vacation funéraire applicable aux opérations indiquées ci-dessus et ce pour l'année 2009.

#### **6) STAGE BAFA**

Afin d'obtenir la prorogation de son brevet BAFA nécessaire pour la garde des enfants en cantine-garderie, Monsieur le Maire demande l'autorisation d'inscrire la personne concernée à un prochain stage. Les frais de stage sont pris en charge par la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable. Charge Monsieur le Maire de l'exécution de cette décision.

#### **7) MANDAT D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CAISSE D'EPARGNE DU NORD DE METZ**

Monsieur le Maire étant déjà pris à une autre réunion propose au conseil de mandater Monsieur Roland MARTIN, conseiller municipal, pour représenter la commune d'Argancy à l'Assemblée Générale de la Caisse d'Epargne du Nord de Metz qui se tiendra le lundi 19 janvier 2009 à 18 h 30 à la salle Paul LAMM à Hagondange.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

**8) DIA**

Achat d'une parcelle de terrain en jardin  
Parcelle n° 219 section 3 superficie 96 m<sup>2</sup>  
sise à Olgy au lieu-dit « en chemée »

Achat d'un immeuble  
Parcelle n° 114 section 4 superficie 86 m<sup>2</sup>  
Sis à Rugy 1 rue de la Bergerie à l'angle de la rue du Moulin

Le conseil municipal, par deux votes séparés, à l'unanimité, décide de ne pas intervenir dans ces achats.

**9) DIVERS**

NEANT

**Fin de la séance : 21 h 45**